

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Cynthia Landry

<https://www.cadre21.org/membres/755005d2348258d5c5d8dd46>

Date d'obtention : 2021-02-26 16:51:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est une trousse qui uniformise les interventions et augmente l'efficacité et la rapidité des interventions mis en place lors de situations de sextage. Elle assure une gradation des interventions selon les divers services impliqués dans le processus et supporte rapidement les élèves impliqués dans la situation. La trousse définit nos rôles comme intervenants dans les écoles et elle nous aide à dresser un portrait de la situation pour ensuite passer le relais au service de police. Cette trousse inclut des fiches aide-mémoire et des questionnaires à remplir avec les victimes afin de bien cibler les éléments qui seront pris en charge par la suite avec le corps policier. De plus, cette trousse augmente la sécurité des élèves qui sont impliqués dans cette situation en agissant rapidement auprès d'eux.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va m'aider à faire les interventions qui m'appartiennent comme intervenant dans une école et faire suite aux services policiers qui devront prendre le relais. Elle uniformise les interventions et donne des balises pour évaluer la situation en utilisant les fiches et les questionnaires qui sont incluses. Cette formation me soutiendra lors des rencontres avec les victimes en ciblant quelles questions poser et vers qui je dois me tourner pour la suite de la situation. Elle m'aide aussi à sensibiliser les élèves face à ce qu'ils publient et je suis en mesure de leur expliquer les conséquences et les impacts des images qu'ils envoient sur les réseaux sociaux.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

La confidentialité des noms et de la situation est très importante pour le respect des élèves impliqués. Nous devons assurer un support immédiat à la victime et avec la formation sexto, je ferai davantage attention dans mes interventions auprès de l'instigateur. En fait, je vais restreindre les interventions en tenant compte de la trousse et en évitant de poser trop de questions à l'instigateur car cette partie appartient aux services de police.

En ayant une marche à suivre dans la trousse, cela pourra m'aider à intervenir efficacement et rapidement selon mon mandat et mieux référer pour la suite en dressant un portrait de la situation.